

## INFORMATIONS sur les RESULTATS de la Maîtrise - session de SEPTEMBRE

- 1/ Résultats des examens de la session de septembre 2010
  - 2/ Délivrance du diplôme
  - 3/ Réinscriptions administratives
  - 4/ Inscriptions pédagogiques
  - 5/ Consultation des copies
- 

### 1/ RESULTATS DES EXAMENS

En raison de la journée de grève prévue le mardi 19 octobre, nous vous prions de bien vouloir prendre note que les résultats des examens de **MAITRISE** seront communiqués dès le **LUNDI 18 OCTOBRE A PARTIR DE 14H.**

**Les étudiants de Paris I** auront accès à leurs résultats sur le site internet de Paris I de la manière suivante :

[www.univ-paris1.fr](http://www.univ-paris1.fr)

Puis aller à la rubrique Vous êtes : « **étudiant** » - Cliquer sur « **boîte mail, notes et résultats** ».

Les étudiants devront ensuite s'identifier avec leur login (identifiant) ou leur numéro INE ainsi qu'avec le mot de passe qui leur a été remis lors de l'activation de leur messagerie électronique « **malix** »

Ensuite se rendre à la rubrique « **mon ENT** » - Puis à la rubrique « **Vie étudiante** » - Cliquer sur « **Dossier étudiant** » - Enfin aller sur « **notes et résultats** »

**Pour les étudiants des autres universités**, les résultats seront **affichés** devant le secrétariat .

Un **relevé de notes** de la session de septembre 2010 est adressé à tous les étudiants qui se sont présentés à cette session. Veuillez prendre la précaution de faire des photocopies.

Pour les étudiants de Paris I, *seules les notes obtenues au cours de cette session apparaîtront sur le relevé. Pour les notes validées antérieurement, reportez vous aux relevés de notes des années précédentes.*

*Toutes les notes apparaissent sur 20 mais la moyenne est calculée en fonction des coefficients 1 ou 2 selon les matières*

### 2/ DELIVRANCE DU DIPLOME

environ 6 mois après la publication des résultats

**Etudiants rattachés à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne :**

A l'adresse suivante :

**-pour la maîtrise mention Droit public :** Université Paris I- scolarité de la maîtrise en Droit – UFR 01- Bureau 416- - 12 place du Panthéon 75005 Paris

**-pour la maîtrise mention Droit des affaires ou Droit privé :** Université Paris I- scolarité de la maîtrise en Droit – UFR 05- Bureau 414- 12 place du Panthéon 75005 Paris

- *En se présentant* muni des relevés de notes et d'une pièce d'identité

- *par courrier* : joindre à la demande : une photocopie des relevés de notes, une attestation d'identité, une grande enveloppe timbrée au tarif recommandé à l'adresse de l'étudiant, un recommandé déjà rempli à l'adresse de l'étudiant

*Autres universités partenaires* : Se renseigner directement auprès de ces universités

### **3/ REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE**

Les étudiants de Paris I pourront se réinscrire à partir du 29 octobre sur le site de Paris I ([reins-paris1.fr](http://reins-paris1.fr)).

### **Réinscription dans les autres universités pour 2010/2011**

Pour se réinscrire, les étudiants doivent prendre contact avec le service des inscriptions administratives de leurs universités respectives lorsque celles-ci auront pris connaissance des résultats obtenus au Cavej (environ 1 semaine après la publication des résultats)

### **4/ INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES**

Si vous êtes redoublant, pour avoir connaissance des dates d'inscription pédagogique et de la liste des pièces à produire en maîtrise vous devez consulter notre site [e-cavej.org](http://e-cavej.org) dès que vous serez en possession de votre carte d'étudiant 2010/2011. Ces dates figureront sur notre site internet vers la mi-octobre 2010.

Tarif de redoublement en maîtrise pour les étudiants déjà inscrits au Cavej en 2009/2010:  
200 euros

Rappel du règlement :

Les étudiants défaillants ou ajournés qui se réinscrivent au centre conservent

- 1. le bénéfice des unités ou des semestres validés
- 2. le bénéfice des notes égales ou supérieures à la moyenne dans les unités ou semestre non validés.

Vous pourrez consulter les plannings de travail sur notre site internet et assister aux regroupements avant même d'avoir procédé à l'inscription pédagogique au CAVEJ.

### **5/ CONSULTATION DES COPIES**

Les dates de consultation des copies de la session de septembre figurent sur ce site dans « actualités ».